

Orientations		Actions	Coûts	Maitres d'ouvrage	Partenaires
Organiser la gouvernance		Elaborer la SLGRI, le PAPI d'intention et décliner en programme d'actions	En cours	VGA	Etat
		Définir la ligne de partage des compétences entre VGA et les syndicats de rivière et la stratégie de délégation coordonnée avec les autres EPCI		VGA, Syndicats de rivière	DDT47, Agence de l'Eau
		Organiser la gouvernance interne à VGA avec les élus locaux		VGA	
		Conventionner avec les maîtres d'ouvrages des infrastructures faisant digues (VNF, CD47)		VGA, VNF, CD47	
		Homogénéiser la gestion avec l'amont et l'aval du territoire de la SLGRI		SMEAG	EPCI
		Consulter et concerter les populations		VGA, Communes	Etat
		<i>Pour mémoire : Définir des indicateurs de suivi</i>		VGA	
Améliorer la connaissance et la conscience du risque inondation	Développer la connaissance	Cartographier les zones inondables de la Garonne en fonction des hauteurs d'eau aux échelles	En cours	VGA	
		Développer la connaissance inondation sur les affluents (crues fréquentes, intermédiaires et extrêmes)	inclus dans l'action 5-1	VGA	Syndicats de rivière
		Identifier les secteurs dont l'électricité est coupée en fonction de différentes hauteurs d'eau aux échelles		ENEDIS, Communes	Etat, VGA
	Améliorer la conscience du risque inondation	Réaliser des démarches de Retours d'EXpérience	3500 € / crue	Etat, VGA, Communes	
		Développer les outils de connaissance et de suivi des crues (installation de repères et échelles de crues)	En cours sur 8 communes 15 000 € pour le reste du territoire	VGA	Communes
		Développer la communication, la sensibilisation au risque inondation et l'information sur la résilience auprès de la population	20 000 €	VGA, Communes	
Améliorer l'alerte, la préparation et la gestion de crise	Alerte	Réaliser un fond documentaire sur les crues (recensement et classement des documents concernant les crues passées) par le biais de stages de documentaliste		VGA	Communes, anciens syndicats de digue, Etat
		Améliorer la transmission des informations des services de l'Etat vers les mairies en cas d'alerte		Etat	Communes
		Etudier avec les syndicats de rivières riverains et l'Etat la nécessité de développer le suivi et l'alerte des crues des affluents		Etat	Syndicats de rivière, VGA, Communes
	Préparation et gestion de crise	Homogénéiser l'alerte de la population sur le territoire en étudiant la standardisation par le biais de plateforme téléphonique		Communes	VGA
		Communiquer aux élus les protocoles des gestionnaires de réseau (ENEDIS, ...) en cas d'inondation		Gestionnaires de réseau (ENEDIS, TIGF, CD47...)	Communes
		Mettre à jour les PCS (voir lien avec action des PCS intercommunaux ci-après et en intégrant les actions détaillées à réaliser sur les ouvrages en cas de crise)	4500 € / PCS	Communes	Etat, VGA
		Réaliser régulièrement des exercices grandeur nature		VGA, Communes, Etat	SDIS
		Réfléchir à l'action intercommunale pour mutualisation des moyens (PCS intercommunaux, nettoyage des biens après la crue)		Communes	VGA
		Développer des outils de gestion de la téléphonie (borne de secours, recharge des téléphones portables, antenne téléphone portable en fonctionnement)		Communes	VGA
		<i>Pour mémoire : Engager la discussion avec le SDIS concernant le nettoyage des biens après la crue</i>		Communes	VGA
		Définir les procédures d'urgence en cas de rupture de digue		Communes, VGA	Etat, SDIS
		<i>Pour mémoire : Accompagner les maires à leurs responsabilités et obligations réglementaires en matière d'information des populations résidentes et saisonnières (cf. action de sensibilisation)</i>		Communes, VGA	Etat
		Mettre en place un dispositif d'information des démarches réalisables après sinistre		VGA, Communes	
		Réaliser des travaux de mise en sécurité pour les transformateurs électriques vulnérables		ENEDIS	Communes
Aménager et gérer le territoire pour une meilleure résilience	Réduction de la vulnérabilité	Identifier les ouvrages AEP et EU les plus vulnérables		Gestionnaires de réseau	Communes
	Accélération du retour à la normale (vidange des casiers)	Informers les propriétaires et entreprises des obligations réglementaires et préconiser la réalisation d'études diagnostic de réduction de la vulnérabilité du bâti	2 000 €	Communes	VGA, CCI
		Choisir les réseaux d'intérêts communautaires à gérer par VGA et définir l'entretien à mettre en œuvre (y compris DIG)		VGA	Communes, syndicats de rivière
	Ralentissement dynamique	Réaliser un guide d'entretien des fossés non gérés par VGA à destination des collectivités	2 000 €	VGA, Syndicats de rivière	Communes, Etat (DDT / AFB)
	Maîtrise de l'urbanisation	Déterminer les linéaires indéterminés de la carte des cours d'eau de la DDT47		Etat	VGA, syndicats de rivière
Améliorer la gestion des ouvrages de protection	Définition du système d'endiguement	<i>Pour mémoire : Etudier l'opportunité de développer des zones d'expansion de crues en lien avec l'étude hydraulique globale</i>		VGA	
		Réaliser une étude hydraulique globale des digues (Garonne, cours d'eau, infrastructures) pour préciser leur rôle vis-à-vis des crues de Garonne + scénarii d'aménagement + AMC	150 000 €	VGA	Communes, Etat, comité de pilotage
		Choisir le niveau de protection souhaité		VGA	Communes, Etat, comité de pilotage
		Définir les systèmes d'endiguement		VGA	Communes, Etat, comité de pilotage
		Améliorer la sécurité dans la gestion du système d'endiguement en cas de crise en lien avec les PCS		VGA	Collaborateurs, communes
		Réaliser les études nécessaires pour le classement des systèmes d'endiguement (EDD, dossier d'autorisation y compris consignes écrites de surveillance et d'entretien) et demander le classement		VGA	Etat
		Etudier le risque juridique pour des digues non classées (moins de 30 habitants)	inclus dans l'action 5-1	VGA	
	Réfléchir le cas échéant aux indemnités de l'activité agricole		VGA, Chambre d'Agriculture		
	Gestion du système d'endiguement	Etudier la régularisation foncière des digues ou des biens en zones à risques		VGA	Communes
		Gérer le système d'endiguement (entretien et réalisation des éventuels travaux de confortement)	1500€/km sans compter les travaux	VGA	
	Définir un règlement de digues pour les activités riveraines ou nécessitant le franchissement des digues		VGA	Communes	

Orientation stratégique	Objectif	Disposition PGRI		Actions	Maîtres d'ouvrage	Partenaires	Commentaires
OS1 : Développer des gouvernances, à l'échelle territoriale adaptée, structurées, pérennes, et aptes à porter les stratégies locales et programmes d'actions permettant la mise en œuvre des objectifs 2 à 6		D.1-1	Elaborer des SLGRI sur les TRI, déclinées au travers de plans d'actions et établir des PAPI sur les bassins à risques	Elaborer la SLGRI, le PAPI d'intention et décliner en programme d'actions	VGA	Etat	En cours de réalisation
		D.1-2	Favoriser l'organisation de maîtrises d'ouvrage à une échelle cohérente	Définir la ligne de partage des compétences entre VGA et les syndicats de rivière et la stratégie de délégation coordonnée avec les autres EPCI Organiser la gouvernance interne à VGA avec les élus locaux	VGA, Syndicats de rivière VGA	DDT47, Agence de l'Eau	
		D.1-3	Développer une approche transfrontalière sur les territoires le nécessitant	Homogénéiser la gestion avec l'amont et l'aval du territoire de la SLGRI	SMEAG	EPCI	
OS2 : Améliorer la connaissance et la culture du risque inondation en mobilisant tous les acteurs concernés	Améliorer la connaissance	D.2-1	Mettre à jour ou poursuivre l'élaboration des CIZI ou AZI sur les principaux cours d'eau du bassin	Développer la connaissance inondation sur les affluents (crues fréquentes, intermédiaires et extrêmes)	VGA	Syndicats de rivière	
		D.2-2	Exploiter les études hydromorphologiques sur les cours d'eau pour cartographier les lits majeurs naturels, et intégrer cet élément de connaissance dans les réflexions relatives à la prise en compte des inondations en matière d'aménagement des territoires				non concerné
		D.2-3	Réaliser sur les secteurs à enjeux des cartes de zones inondables portentielles (lien entre hauteurs d'eau aux stations de mesures et surfaces inondées)	Cartographier les zones inondables de la Garonne en fonction des hauteurs d'eau aux échelles	VGA		En cours de réalisation
		D.2-4	Affiner la connaissance de la vulnérabilité sur le littoral				non concerné
		D.2-5	Identifier les secteurs soumis au risque de crues soudaines ou torrentielles particulièrement dangereuses pour les vies humaines, y assurer une information et une sensibilisation spécifique				non concerné
		D.2-6	Développer la connaissance et l'identification des enjeux liés au patrimoine environnemental et culturel et à l'activité économique dans les zones exposées au risque d'inondation				Réalisé en partie dans le cadre de l'élaboration des cartographies TRI et de la SLGRI
	Favoriser l'appropriation de la connaissance et partager une culture du risque inondation	D.2-7	Diffuser la connaissance du risque inondation et de la vulnérabilité des territoires	Développer les outils de connaissance et de suivi des crues (installation de repères et échelles de crues) Développer la communication, la sensibilisation au risque inondation et l'information sur la résilience auprès de la population	VGA VGA, Communes	Communes	
		D.2-8	Développer la culture du Risque inondation dans les zones inondables...	Consulter et concerter les populations Développer la communication, la sensibilisation au risque inondation et l'information sur la résilience auprès de la population Réaliser un fond documentaire sur les crues (recensement et classement des documents concernant les crues passées) par le biais de stages de documentaliste	VGA, Communes VGA, Communes VGA	Etat Communes, anciens syndicats de digue, Etat	
		D.2-9	Sensibiliser les maires à leurs responsabilités et obligations réglementaires en matière d'information des populations résidentes et la population saisonnière	Pour mémoire : Accompagner les maires à leurs responsabilités et obligations réglementaires en matière d'information des populations résidentes et saisonnières (cf. action de sensibilisation)	Communes, VGA	Etat	
OS3 : Améliorer la préparation et la gestion de crise et raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés	Prévision, surveillance et alerte	D.3-1	Poursuivre l'amélioration continue de la qualité et de la fiabilité des services de prévisions des crues (SPC)	Améliorer la transmission des informations des services de l'Etat vers les mairies en cas d'alerte Etudier avec les syndicats de rivières riverains et l'Etat la nécessité de développer le suivi et l'alerte des crues des affluents	Etat Etat	Communes Syndicats de rivière, VGA, Communes	VGA et les communes doivent définir les données utiles
		D.3-2	Favoriser le développement de la mise en place par les collectivités ou leur groupement de Systèmes d'Alerte Locaux (SAL) sur les tronçons non surveillés par l'Etat en fonction des enjeux				non concerné
		D.3-3	Renforcer l'anticipation des événements intenses générateurs de crues soudaines ou torrentielles, ou des phénomènes de submersion marine				non concerné
		D.3-4	Encourager l'usage des cartographies de risques de différentes natures dans la mise au point des dispositifs de gestion de crise dans le but d'améliorer l'identification des enjeux potentiellement impactés et l'organisation des moyens de secours	Communiquer aux élus les protocoles des gestionnaires de réseau (ENEDIS, ...) en cas d'inondation Identifier les secteurs dont l'électricité est coupée en fonction de différentes hauteurs d'eau aux échelles	Gestionnaires de réseau (ENEDIS, TIGF, CD47...) ENEDIS, Communes	Communes Etat, VGA	
	Organisation des secours	D.3-5	Assurer l'élaboration des PCS dans les communes situées en zones inondables	Mettre à jour les PCS (voir lien avec action des PCS intercommunaux ci-après et en intégrant les actions détaillées à réaliser sur les ouvrages en cas de crise) Homogénéiser l'alerte de la population sur le territoire en étudiant la standardisation par le biais de plateforme téléphonique Réfléchir à l'action intercommunale pour mutualisation des moyens (PCS intercommunaux, nettoyage des biens après la crue) Développer des outils de gestion de la téléphonie (borne de secours, recharge des téléphones portables, antenne téléphone portable en fonctionnement) Pour mémoire : Engager la discussion avec le SDIS concernant le nettoyage des biens après la crue	Communes Communes Communes Communes	Etat, VGA VGA VGA VGA	
		D.3-6	Vérifier l'aspect opérationnel des PCS par des exercices grandeur nature de gestion de crise et de retour à la normale, en haute et basse saison touristique	Réaliser régulièrement des exercices grandeur nature	VGA, Communes, Etat	SDIS	
		D.3-7	Promouvoir l'élaboration des plans de gestion de crise type plan particulier de mise en sécurité (PPMS) ...	Informers les propriétaires et entreprises des obligations réglementaires et préconiser la réalisation d'études diagnostic de réduction de la vulnérabilité du bâti	Communes	VGA, CCI	
	Accompagnement Post Crise : Rétablissement individuel et social	D.3-8	Intégrer l'accompagnement et le soutien psychologique des sinistrés dans les organisations de gestion post crise	Mettre en place un dispositif d'information des démarches réalisables après sinistre	VGA, Communes		
		D.3-9	Proposer des solutions temporaires de logements et vérifier les conditions de retour en sécurité des bâtiments				
	Accompagnement Post Crise : Rétablissement économique	D.3-10	Favoriser la diffusion d'un information claire et centralisée aux différentes démarches à engager pour indemnisations ou prises en charge possible	Développer la communication, la sensibilisation au risque inondation et l'information sur la résilience auprès de la population	VGA, Communes		
		D.3-11	Travaux d'urgence en rivière et en littoral : mise en place d'une cellule de coordination sous l'autorité du Préfet permettant d'apprécier, au travers de modalités adaptées et proportionnées, l'impact potentiel des travaux pour ne pas générer des désordres ultérieurs				
	Accompagnement Post Crise : Retour d'expérience et capitalisation de la connaissance	D.3-12	Généraliser les démarches de Retours d'Expérience pour chaque événement significatif. Développer les relevés cartographiques, les lisses de crue, la pose de repères de crues, les photos aériennes afin d'améliorer la connaissance	Réaliser des démarches de Retours d'Expérience	Etat, VGA, Communes		

Orientation stratégique	Objectif	Disposition PGRI		Actions	Maîtres d'ouvrage	Partenaires	Commentaires
OS4 : Aménager durablement les territoires par une meilleure prise en compte des risques d'inondation dans le but de réduire leur vulnérabilité	Outils réglementaires	D.4-1	Bâtir et mettre à jour les stratégies pluriannuelles d'élaboration et/ou révision des PPRI et PPRL à l'échelle de chaque région du Bassin				
		D.4-2	Développer le recours à la prescription de mesures de la vulnérabilité dans les PPRI ou PPRL				
		D.4-3	S'assurer de la cohérence de l'aléa de référence des PPRI et PPRL prise en compte sur un linéaire d'un même cours d'eau ou un même littoral				
		D.4-4	Accompagner la réalisation des travaux de réduction de la vulnérabilité identifiés après diagnostic et prescrits dans les PPRI et PPRL	Informers les propriétaires et entreprises des obligations réglementaires et préconiser la réalisation d'études diagnostic de réduction de la vulnérabilité du bâti	Communes	VGA, CCI	
	Documents de planification	D.4-5	Améliorer la prise en compte du risque inondation dans les documents d'aménagement et de planification d'urbanisme	Mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le PGRI	VGA, communes	Etat	
		D.4-6	Promouvoir les stratégies de réduction de vulnérabilité dans les démarches d'aménagement du territoire notamment au moyen d'actions de formation et de sensibilisation des acteurs de l'aménagement	Développer la communication, la sensibilisation au risque inondation et l'information sur la résilience auprès de la population Informers les propriétaires et entreprises des obligations réglementaires et préconiser la réalisation d'études diagnostic de réduction de la vulnérabilité du bâti	VGA, Communes		
	Aménagement durable du territoire et réduction de la vulnérabilité : prévenir, innover, évaluer	D.4-7	Développer la réalisation de diagnostics de vulnérabilité : habitations, réseaux, infrastructures, ouvrages, bâtiments publics, activités économiques, agricoles, industries, patrimoine culturel, établissements de santé	Informers les propriétaires et entreprises des obligations réglementaires et préconiser la réalisation d'études diagnostic de réduction de la vulnérabilité du bâti	Communes	VGA, CCI	
		D4-8	Favoriser une approche urbanistique et paysagère des projets d'aménagement intégrant et valorisant la place des espaces inondables à préserver ou reconquérir				
		D4-9	Concilier dans les secteurs inondables à forts enjeux socio économiques et contraints en terme de foncier constructible la mise en œuvre de projet de renouvellement urbain intégrant le risque inondation notamment à travers une réduction de la vulnérabilité				
		D4-10	Evaluer les impacts cumulés et les mesures de compensation des projets sur le fonctionnement des bassins versants				
		D4-11	Adapter les projets d'aménagement pour limiter les risques d'inondation et leurs impacts				
		D4-12	Améliorer la conception et l'organisation des réseaux de manière à diminuer leur vulnérabilité et augmenter leur capacité de résilience, en association avec les différents opérateurs (circulation, énergie, eau potable, eaux usées, transports, ...)	Réaliser des travaux de mise en sécurité pour les transformateurs électriques vulnérables Identifier les ouvrages AEP et EU les plus vulnérables Choisir les réseaux d'intérêts communautaires à gérer par VGA et définir l'entretien à mettre en œuvre (y compris DIG)	ENEDIS Gestionnaires de réseau (VEOLIA, ...) VGA	Communes Communes Communes, syndicats de rivière	
OS5 : Gérer les capacités d'écoulement et restaurer les zones d'expansion des crues pour ralentir les écoulements	Mettre en œuvre les principes du ralentissement dynamique	D.5-1	Améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement des têtes de bassin hydrographique et renforcer leur préservation				
		D.5-2	Favoriser la reconquête de zones naturelles d'expansion des crues ou de zones inondables après les avoir répertoriées	Pour mémoire : Etudier l'opportunité de développer des zones d'expansion de crues en lien avec l'étude hydraulique globale	VGA		
		D.5-3	Promouvoir le ralentissement dynamique naturel dans les bassins versant				
		D.5-4	Construire des ouvrages de ralentissement dynamique des écoulements				
		D5-5	Restaurer les espaces de mobilité des cours d'eau et les zones tampons littorales Mobiliser le levier de l'acquisition foncière comme outil de préservation et de gestion de ces espaces	Réfléchir le cas échéant aux indemnisations de l'activité agricole	VGA, Chambre d'Agriculture		
		D5-6	Gérer et entretenir les cours d'eau	Déterminer les linéaires indéterminés de la carte des cours d'eau de la DDT47	Etat	VGA, syndicats de rivière	Réalisation de PPGBV sur les affluents de Garonne
		D5-7	Gérer les déchets flottants et valoriser les bois flottants				
		D5-8	Travaux en rivière ou sur le littoral : justification par analyse morphodynamique réalisée à l'échelle du cours d'eau				
OS6 : Améliorer la gestion des ouvrages de protection contre les inondations ou les submersions		D.6-1	Mener à terme le recensement complet des ouvrages de protection des enjeux				En cours de réalisation dans le cadre de l'élaboration de la SLGRI
		D.6-2	Positionner la gestion des ouvrages jouant un rôle de protection Informers les propriétaires et gestionnaires d'ouvrages dans l'exercice de leurs responsabilités	Réaliser une étude hydraulique globale des digues (Garonne, cours d'eau, infrastructures) pour préciser leur rôle vis-à-vis des crues de Garonne + scénarii d'aménagement + AMC	VGA	Communes, Etat, comité de pilotage	
				Choisir le niveau de protection souhaité	VGA	Communes, Etat, comité de pilotage	
				Définir les systèmes d'endiguement	VGA	Communes, Etat, comité de pilotage	
				Réaliser les études nécessaires pour le classement des systèmes d'endiguement (EDD, dossier d'autorisation y compris consignes écrites de surveillance et d'entretien) et demander le classement	VGA	Etat	
				Conventionner avec les maîtres d'ouvrages des infrastructures faisant digues (VNF, CD47) Etudier la régularisation foncière des digues ou des biens en zones à risques Etudier le risque juridique pour des digues non classées (moins de 30 habitants)	VGA, VNF, CD47 VGA VGA		
		D.6-3	Identifier et recenser les enjeux situés à l'arrière des ouvrages de protection classés et particulièrement vulnérables en cas de rupture	Améliorer la sécurité dans la gestion du système d'endiguement en cas de crise en lien avec les PCS	VGA	Collaborateurs, communes	
				Définir les procédures d'urgence en cas de rupture de digue	Communes, VGA	Etat, SDIS	
				Mettre à jour les PCS (voir lien avec action des PCS intercommunaux ci-après et en intégrant les actions détaillées à réaliser sur les ouvrages en cas de crise)	Communes	Etat, VGA	
		D.6-4	Identifier les cordons dunaires...				non concerné
D.6-5	Etude de scénarios alternatifs avec ACB ou AMC, comme délocalisation des enjeux ou dispositifs de réduction de la vulnérabilité, dans le cas de construction d'un nouvel ouvrage dans le cadre de PAPI...	Réaliser une étude hydraulique globale des digues (Garonne, cours d'eau, infrastructures) pour préciser leur rôle vis-à-vis des crues de Garonne + scénarii d'aménagement + AMC	VGA	Communes, Etat, comité de pilotage			

Légende

D1.2 Disposition commune SDAGE / PGRI